

Les décisions

- Tramway : projet de tracé
- Fermeture de l'université 98/99 ; calendrier des vacances des étudiants
- Personnalités extérieures de 2 commissions
- Contrat avec la SCIC
- Convention BU-Ville de Saint-Saulve
- Elections des sections disciplinaires

oooo

A. Fréville, premier vice-président de l'université, préside le conseil, en l'absence de JC. Angué retenu en début de séance. Il accueille les personnalités extérieures, élues lors du dernier conseil, ou désignées par l'organisme qu'elles représentent :

- Mme Adam suppléante de M. Borloo pour la ville de Valenciennes,
- Melle Gouguec représentant M. Parent pour le syndicat intercommunal pour la promotion de l'enseignement supérieur,
- M. Gillet suppléant de M. Guillaume pour le Conseil national du patronat français,
- M. Szymusiak pour Espace-Hainaut,
- MM. Van Ceulebroeck et Hédin, élus à titre personnel.

Compte-rendu du 14 mai 1998

M. Del Campo estime que la rédaction ne reflète pas tous les volets de son intervention sur la politique des heures complémentaires et propose la modification suivante : "*M. Del Campo déclare qu'il ne votera pas le texte pénalisant les enseignants les moins bien rémunérés. Il ajoute que ce n'est pas en réduisant les HC effectuées par le personnel en poste à l'université et en faisant appel à des enseignants d'autres établissements, que l'on obtiendra des créations de postes.*"

Le compte-rendu, avec cette modification, est adopté à l'unanimité.

Informations

Pour le contrat d'établissement, A. Fréville précise que la demande d'habilitation du DEUG AES a été refusée. Toutefois, le projet proposé par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis jugé très intéressant, pourrait faire l'objet d'une mise en place expérimentale en septembre 1999 sous une forme originale. Quant aux autres demandes, il faut attendre les propositions du ministère et la réunion du CNESER des 29 et 30 juin. F. Morel, membre de ce conseil national, rappelle que, même dans l'hypothèse d'un premier avis négatif du ministère, l'université doit quelquefois persister dans ses demandes... qui pourraient aboutir : des exemples récents l'ont prouvé.

En ce qui concerne le volet recherche, peu de changements sont à envisager.

Dans le cadre de la lutte contre l'échec, le ministère fait savoir qu'il attend des propositions des universités.

Enfin, dans le cadre des formations pour l'informatique, D. Donsez signale que l'université doit se préparer à lancer, dès la rentrée de septembre, des formations spécifiques de 2 à 3 mois.

Tracé du tramway

La SEMURVAL présente l'avant-projet de tracé du tramway sur le campus du Mont Houy : il devrait passer entre l'entrée principale de l'IUT et le restaurant universitaire, devant le bâtiment administratif, amorcer une légère courbe sur la droite pour se faufiler entre la B.U. et le LAMIH, effleurer l'IEMN et l'ENSI, longer les extensions de l'ISTV ; 1km de longueur ; 3 stations ; la position de la 1ère station n'est pas définie car l'emplacement du nouveau bâtiment de l'entrée du campus, destiné à accueillir la maison de l'étudiant et l'extension de l'administration, n'a pas été choisi à ce jour.

- rame de 30m de longueur passant toutes les 8 minutes, alimentées en électricité par des câbles aériens, soutenus par des poteaux.
- le maître d'ouvrage financerait l'aménagement de chemins pour piétons et de pistes cyclables, le long de la voie du tramway.
- la 3ème station et terminus de la ligne Université-Valenciennes (quartier Dutemple), édifée près des extensions 2 et 3 de l'ISTV, serait voisine d'un parking, pôle d'échange pour les automobiles et les bus amenant les usagers du tramway.
- le passage du tramway n'engendrerait pas de vibrations pouvant gêner les activités scientifiques des bâtiments situés sur son passage (IEMN, Centre de Transfert de Technologie - CTT -). Par contre, le rayonnement électro-magnétique pourrait perturber l'IEMN notamment.
- Quentin Régnier, élu étudiant et président de la Fédération des étudiants de Valenciennes, souhaite que le tramway circule le soir, bien plus tard qu'après 20H. M.Szymusiak demande au conseil d'appuyer le voeu des étudiants : une extension des horaires jusqu'à minuit.
- C. Levin et des étudiants désirent qu'on leur montre les autres tracés possibles qui permettraient de desservir la faculté des lettres, la composante qui accueille le plus d'étudiants. Selon les représentants de la SEMURVAL, cette variante ne peut pas être envisagée. Mais la société de transport annonce qu'elle créera des voies piétonnières pour relier les 400 m séparant la faculté des lettres de la station la plus proche.
- B. Thierry rappelle la motion adoptée par le conseil du 17 décembre 1997 qui demandait au syndicat intercommunal pour les transports urbains et à l'association Transvilles de faire procéder à une enquête globale sur les circulations automobiles et piétonnières, car le passage du tramway allait aggraver les bouchons à l'entrée principale du campus.
- M. Delhaise informe le conseil sur le projet d'une nouvelle voie reliant la route de Maing à la voie rapide de Famars et la création d'un 3ème point d'entrée sur le campus, à hauteur des extensions sciences.
- P. Level attire l'attention du conseil sur les problèmes de sécurité pour les bâtiments de l'ISTV situés à proximité du terminus.
- Le conseil approuve le projet de tracé du tramway avec la condition d'une extension de l'exploitation jusqu'à minuit, par 25 voix pour, 5 voix contre et 5 abstentions.

Fermeture de l'université et vacances des étudiants

A l'unanimité, le conseil approuve le calendrier de fermeture de l'université : du 22.12.98 soir au 4.01.99 matin et du 24.07.99 soir au 23.08.99 matin.

A l'unanimité, le conseil approuve le calendrier des vacances des étudiants, sauf celui de la faculté de droit qui n'a pas encore été fixé, ce qui gêne les enseignants d'une autre composante intervenant également à la FDEG.

Commissions "bâtiment et sécurité" et "règlements et statuts"

Le conseil doit élire deux personnalités extérieures, désignées à titre personnel, pour compléter la composition de ces deux commissions.

Pour la commission règlements et statuts, sont élus à l'unanimité :

- un représentant du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur dans l'Arrondissement de Valenciennes,
- un représentant de la CCI.

Pour la commission bâtiments et sécurité, sont élus à l'unanimité :

- le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
- un représentant du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur dans l'Arrondissement de Valenciennes,

Contrat de prestations de services avec la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC).

L'université, déclare le président Angué (qui a repris la présidence de la séance), va poursuivre sa croissance, notamment immobilière (près de 250 millions de F en nouveaux m2), et a besoin d'outils de gestion prévisionnels... que lui propose la SCIC. Le contrat prévoit que l'étude sera réalisée en 35 journées/hommes sur la base d'un coût journalier de 6.000 F HT (210.000 F HT au total) auquel s'ajouteront un montant forfaitaire de 10.000 F HT pour les déplacements.

L'étude comprendra 5 phases :

- initialisation de l'étude ; analyse des comptes financiers des 3 derniers exercices ; identification, valorisation et planification des projets d'investissement et de maintenance ; valorisation des hypothèses stratégiques ; élaboration des projections financières et scénarios.

D'autres universités ayant travaillé avec la SCIC ont fait part de leur satisfaction au président Angué.

Le conseil autorise, à l'unanimité, le président à signer le contrat de prestation.

Convention de consultation de documents à la Bibliothèque Universitaire

A. Steiner présente le projet de convention avec la ville de Saint-Saulve qui souhaite que le service juridique de son centre communal d'action sociale (CCAS) puisse consulter sur place les documents de la B.U., comme tout lecteur inscrit. Mais le projet prévoit 3.000 photocopies gratuites par an (960 F) pour le CCAS, qui s'engage à accueillir des stagiaires de la faculté de droit.

M. Del Campo s'étonne que l'université soit plus généreuse avec la ville de Saint-Saulve qu'avec lui.

Q. Regnier (FEV), qui se réjouit des bons rapports que l'université entretient avec le tissu communal, aimerait que les municipalités réservent un meilleur accueil aux responsables des associations étudiantes lorsqu'ils sont à la recherche de locaux pour développer leurs activités.

Le projet de convention est approuvé (10 abstentions).

Elections des Sections Disciplinaires

Sont élus :

compétents à l'égard des enseignants et enseignants

Collège 1 (Professeurs ou Assimilés), 6 sièges à pourvoir :

Messieurs M. GAZALET, H. HORLING, B. HOURIEZ, N. MALVACHE, B. THIERRY, D.G. THOMAS.

Collège 2 (Maîtres de Conférences ou Maîtres Assistants), 4 sièges à pourvoir :

Mesdames N. CAOUDER, M. RAVEZ-HOUZE, Messieurs M. POMMERAY, Y. SALLEZ.

Collège 3 (Autres Enseignants-Chercheurs titulaires, Assistants : 2 sièges à pourvoir :

Messieurs M. DEL CAMPO, X. MOREAU.

Collège 4 (représentants des personnels, titulaires exerçant des fonctions d'enseignement appartenant à d'autres corps de fonctionnaires, 3 sièges à pourvoir :

Mesdames C. LEVIN, F. BUATOIS, Monsieur M. DELHAISE,

Étaient présents :

Personnalités extérieures : Mme Adam, Melle Gouguec, MM. Gillet, Szymusiak, Hedin, Richez, Van Ceulebroeck.

Collège A : MM. Bricout, Defossez, Desmuliers, Gaudier, Gazalet, Houriez, Level, Malvache, Thierry, Thomas.

Collège B : Mmes Caouder, Levin, Ravez, MM. Del Campo, Delhaise, Desrumaux, Donsez, Morel, Pommeray, Sallez.

Collège AITOSS : Mmes Cleuet, Decneut, MM. Bury, Duboc.

Collège Usagers : Melles Daoudi, Hector, MM. Bouroi, Joing, Lemoine, Morchain, Regnier.

Membres de Droit : MM. Darras, Wiart.

Membres Invités : MM. Defrenne, Delebarre, Etienne, Loquet, Nongaillard, Vaillant, Willaëys.

Ont donné pouvoir :
Mme Druart à Mme Decneut
M. Flament à M. Gillet
M. Legendre à M. Van Ceulebroeck
M. Hörling à M. Gaudier
M. Mandiau à M. Donsez

Excusés :
M. le Président du Conseil Régional
M. le Recteur de l'Académie de Lille
M. Dechy
M. Vaillant

Le Président

Valenciennes, le 26 Mai 1998

Nos réf. JC.A/MNP/N°98-76

**Mesdames et Messieurs les Membres
Elus, de Droit et Invités
du Conseil d'Administration de
l'Université de Valenciennes et du
Hainaut-Cambrésis**

**Madame, Monsieur,
Cher(e) Collègue,**

J'ai le plaisir de vous confirmer la date de la prochaine réunion du **Conseil d'Administration** de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis le

Jeudi 18 Juin 1998 de 14H à 15H30
salle 201 du bâtiment Froissart.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Installation du nouveau Conseil,
- Approbation du Compte-rendu du 14 Mai 1998,
- Information sur le Contrat d'Etablissement,
- Vote sur le tracé du tramway,
- Calendrier de fermeture de l'Université,
- Calendrier des vacances des étudiants dans les composantes,
- Nomination des personnalités extérieures élues au Conseil d'Administration pour les commissions Bâtiment et Sécurité et Règlement et Statuts,
- Contrat de prestation de services entre l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis et la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts,
- Questions diverses.

La séance plénière se poursuivra par un **Conseil d'Administration Restreint aux enseignants de 15H45 à 18H** avec l'ordre du jour suivant :

- Recrutement des Enseignants-Chercheurs,
- Titularisation des Enseignants du second degré,
- Renouvellement des fonctions de DETU à l'IUFM,
- Recrutement des Enseignants Vacataires.

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Professeur JC. ANGUÉ.

P.J. : pouvoir, contrat UVHC/SCICD, compte-rendu du conseil du 14 mai 1998.
NB : les documents qui seront étudiés lors de ce conseil vous parviendront très prochainement.